

# COMMUNE D'ÉYGLIERS (05)

## Plan Local d'Urbanisme

### Compte-rendu Réunion Publique 2

2 mai 2017



**Alpicité**  
Nicolas BREUILLOT  
urbanisme & paysages

SARL Alpicité (Urbanisme / Architecture/ AEU®)

Siège social : 14 rue Caffè – 05200 EMBRUN  
Tel : 06.88.26.82.09 / 04.92.46.51.80  
mail : nicolas.breuillot28@gmail.com

## **Objectifs de la réunion :**

---

- Présenter et partager les éléments du PADD dans le cadre de la procédure de révision du PLU
- Recueillir les réactions et avis.

Une quarantaine de personnes étaient présentes.

## **Eléments de compte-rendu :**

---

- Une introduction est effectuée par Madame le Maire d'Egliers
- La présentation du PADD du PLU est effectuée par Nicolas Breuillot du bureau d'étude ALPICITE et notamment :
  - Un rappel de la procédure PLU ;
  - Présentation des orientations retenues et de leur traduction cartographique :
    - Orientation 1 : Développer une offre de logement et de service adaptée ;
    - Orientation 2 : Améliorer les déplacements au sein du territoire communal ;
    - Orientation 3 : Veiller à la modération de la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain ;
    - Orientation 4 : Préserver l'identité de la commune ;

## **Questions-réponses :**

- Que désigne la partie basse de la commune ?
  - Réponse de Madame le maire : La partie basse désigne tout ce qui se situe en dessous du hameau des Maurels.
- Le non mitage est-il poursuivi ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : oui, la commune souhaite mener un développement urbain resserré autour des hameaux existants afin d'en préserver les silhouettes conformément aux principes édictés par la loi.
- Pensez-vous faire des zones constructibles des deux côtés de la RN94 ? / Ne faut-il pas envisager la limite d'urbanisation que d'un seul côté ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : le zonage est actuellement en cours de réflexion. Une autre réunion publique sera faite dans les prochains mois pour le présenter, le sujet de la réunion aujourd'hui est le PADD. Actuellement une zone AU est en cours de réflexion autour de l'entrée Nord le long de la RN94.

- Comment sont répartis les terrains constructibles ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Les terrains qui seront constructibles au PLU devront être inférieurs à la consommation d'espaces des 10 dernières années conformément à la loi ALUR. Ces terrains sont les dents creuses (espaces non bâtis enserlés dans l'enveloppe urbaine existante) et les extensions des enveloppes urbaines prévues par la commune. Ces éléments seront présentés dans la réunion publique suivante qui portera sur le zonage. La majorité des terrains constructibles sera répartie sur la partie basse de la commune.
  
- Les zones Ub sont-elles maintenues ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Comme il a été énoncé précédemment, les questions relatives au zonage et au règlement seront abordées lors de la prochaine réunion publique.
  
- Comment envisagez-vous la traverser de la RN94 ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : La commune souhaite améliorer la qualité de la traversée d'Eygliers autour de la route nationale, offrir un stationnement plus lisible autour d'Eygliers-Gare et permettre un réaménagement du quartier.
  
- N'y a-t-il pas de projet de voie de contournement ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Actuellement il n'y a pas de projet de voie de contournement. La commune souhaite prioritairement améliorer la traversée de la RN94. Aucune demande des services de l'Etat, gestionnaire de l'infrastructure n'a été formulée.
  
- Ne faut-il pas prévoir des espaces de rencontres, de repos pour figer les commerces sur les abords de la RN94 ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Sur le site Guérin au niveau d'Eygliers-Gare il est prévu de développer un projet d'habitation et d'activité afin d'avoir un espace de vie complet et fonctionnel.
  
- Quand vous parlez d'activités économiques sur le site Guérin, de quoi s'agit-il ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Le projet sur le site Guérin est encore en cours de discussion, mais l'installation de nouveaux commerces est envisagée.
  
- Il y a-t-il une vision globale à l'échelle intercommunale ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Le PLU est élaboré en prenant en compte le contexte territorial d'Eygliers et notamment son rôle dans l'intercommunalité. De plus, la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras est associée à la

procédure en tant que Personnes Publiques Associées (PPA). Aucun PLUi n'est en cours de réflexion.

- Comment envisager une densification par rapport à la qualité du réseau routier ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Les zones constructibles seront dimensionnées en fonction des infrastructures à les recevoir et dans le cas contraire les infrastructures seront redimensionnées.
  
- S'il y a un Emplacement Réservé (ER) y a-t-il une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Non ce sont deux procédures différentes.
  
- Y a-t-il une réflexion sur les parkings au niveau de la Font d'Eygliers ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Une réflexion est en cours sur la recherche d'une solution de stationnements complémentaires.
  
- Problème d'accessibilité aux chemins de randonnée. Au Coin est-il prévu un parking pour faire face au surplus de véhicules en été ?
  - Réponse de Madame le Maire : l'aménagement d'un parking au Coin est en projet, un ER va être positionné.
  
- Y a-t-il un projet de prévu en ce qui concerne les parkings au niveau de l'école ?
  - Réponse de Madame le Maire : non il n'y a pas de projet prévu, mais il est possible actuellement de se garer sur la parcelle du CD05.
  
- Les terrains derrière l'école pourraient-ils servir de parking ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Non il n'y a pas de projet sur ces terrains.
  
- Comment peut-on inciter les personnes se garer à Eygliers Gare à aller à la base de loisirs ?
  - Réponse de Nicolas Breuillot : Une réflexion va être entamée à ce sujet, mais c'est aujourd'hui compliqué compte tenu de la présence de la voie ferrée.